L'INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES (IEJ)

L'Institut d'Études Judiciaires (IEJ) prépare à l'examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA).

Les enseignements dispensés au sein de l'IEJ portent notamment sur :

- Les libertés publiques et les droits fondamentaux
- Des exercices d'entraînement au grand oral
- La préparation à la note de synthèse
- La langue anglaise

- En savoir plus sur le CRFPA